

PARLONS VERT



Une publication de Protection de l'environnement: un membre de la famille de Conservation et Protection

Volume 3, numéro 2, été 1993
ISSN 1188-3022

Adieux poignants au SMA Peter Higgins

Après 30 ans au service du public, le SMA Peter Higgins a pris sa retraite au mois d'avril. Le ministère a organisé une fête d'adieux en son honneur. La salle était pleine de collaborateurs, d'amis et de membres de sa famille proche.

La foule nombreuse qui se pressait pour lui dire adieu et les nombreux télégrammes de sympathie illustrent bien la haute estime dans laquelle ses collègues tenaient Peter. Ceux qui ont pu participer ont apprécié George Cornwall dans son rôle de MC, ainsi que les allocutions éloquentes de Len Good, Jim Maxwell, Ken Lucas, Vic Buxton et Tony Clarke qui ont exprimé les sentiments cordiaux que tant de personnes qui le connaissent lui vouent.

Parmi les nombreux accomplissements de Peter, son plus haut fait, en outre celui qui est le plus associé à lui, est la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Cette loi, qui fait annuler en matière de protection de l'environnement, est maintenant en vigueur depuis 5 ans et elle concrétise bien les normes d'excellence élevées de Peter. Le Canada dispose maintenant de règlements protégeant sa couche



Peter Higgins

d'ozone, d'une réglementation complète sur les pâtes et papiers visant à la conservation de nos voies maritimes, de nouvelles normes pour l'entreposage et la destruction en toute sécurité des BPC, et de nouveaux règlements régissant l'importation et l'exportation des déchets dangereux.

Sa femme Ida et deux de ses trois fils ont également pris part à la fête. Peter, commentant son départ, a déclaré :

«Je quitte mon poste à Environnement Canada avec regrets à cause des nombreux bons amis que je m'y suis fait au fil des ans».

Peter a peut-être pris sa retraite de la fonction publique, mais il ne prévoit pas encore être inactif pour autant. Ken Lucas, président de la société

Sustainable Research Development, l'a convaincu d'être vice-président de sa compagnie. M. Lucas a été le premier SMA du Service de la protection de l'environnement, ainsi que le premier patron de Peter à Environnement Canada. N'est-ce pas un bon exemple de recyclage?

Natalie Beaudoin
Bureau du SMA
(819) 953-2334

Sommaire...

- 2 -
Les avantages des mesures environnementales
Expérience brûlante
Suivre la trace des polluants
- 3 -
Le premier atelier sur les questions atmosphériques
DMP montrer et dire
- 4 -
L'invention d'un scientifique du ME
Environnement Canada a une âme
- 5 -
Le Bureau de l'Application de la loi
Émissions des bateaux canadiens
La nouvelle technologie nettoiera les substances toxiques
- 6 -
La filière informatique
«B.C. Great Outdoor Show»
- 7 -
Manuel d'orientation de la PVM
Essai de télédétection
- 8 -
Primes
- 9 -
Bureau vert PLUS
Concours de photo
- 10 -
Pelouses nettes, air vicié
Passons au vert s'attaque au polystyrène
Le compostage à grande échelle
- 11 -
Comment un pollueur a été coincé
Bienvenue aux étudiants!
- 12 -
Allées et venues...

Mettre en valeur les avantages des mesures environnementales

La Division des affaires réglementaires et économiques (DARÉ), en collaboration avec la Direction générale, Science et évaluation des écosystèmes (DSEE), a organisé récemment un atelier d'une journée sur les méthodes de mise en valeur des avantages des mesures environnementales.

Cet atelier, organisé au Centre des congrès d'Ottawa, a attiré plus de 60 participants d'Environnement Canada, d'autres ministères, de l'industrie, de groupes de recherches environnementales et de groupes environnementaux. MM. Richard Bishop, de l'University of Winconsin, Fern Filion, du Service canadien de la faune, Robert Rowe, de RCG/Hagler, Bailly Inc., et Kerry Smith, de la North Carolina State University, ont effectué des présentations.

Le thème principal de l'atelier était l'évaluation des avantages grâce aux méthodes actuelles. Les conférenciers ont axé leurs présentations sur l'utilité des diverses techniques de mise en valeur correspondant à diverses catégories d'avantages environnementaux, des exigences de données de chaque technique, et des conditions dans lesquelles les résultats de l'analyse des avantages peuvent être transférés à d'autres applications.

Dans l'ensemble, les participants ont trouvé les présentations intéressantes et convenant parfaitement à l'auditoire grâce à leur équilibre entre la pratique et la théorie. Beaucoup ont suggéré la tenue future d'un atelier plus long portant sur des études de cas particuliers.

La DSEE, se basant sur cette réussite, planifie l'organisation d'autres ateliers portant sur les problèmes pratiques liés à la mise en valeur des avantages.

Paul DeCivita
Division des affaires
réglementaires et économiques
(819) 997-7061

Expérience brûlante au large de Terre-Neuve

Les dommages environnementaux causés par les déversements de pétrole en mer, combinés aux coûts prohibitifs du nettoyage, ont incité Environnement Canada et d'autres agences à orchestrer une expérience unique de feu de pétrole à 40 km de la côte est de Terre-Neuve.

Le 12 août, des chercheurs ont mis le feu à plus de 500 barils de pétrole brut dans le cadre de l'expérience de feu de pétrole de Terre-Neuve (NOBE). De précédents essais en pleine mer et en laboratoire ont démontré que la combustion du pétrole en mer est une possibilité enthousiasmante de nettoyage des déversements. Cette expérience fournira des données sur les effets sur l'air, la qualité de l'eau et la vie aquatique, de la combustion du pétrole.

Le projet NOBE qu'on planifie depuis deux ans fera intervenir cinq vaisseaux importants, 12 embarcations plus petites, deux grands hélicoptères, deux hélicoptères télécommandés et

deux aéronefs de surveillance de l'atmosphère.

Des experts internationaux d'intervention en cas de déversement assisteront aux essais de loin, notamment du Royaume Uni, de Norvège, de Suède, de Finlande, de France et des républiques baltes. Environnement Canada subventionne ce projet, avec l'appui du U.S. Mineral Management Service, des gardes côtières canadienne et américaine, de l'American Petroleum Institute, de 3M-Ceramics, de la U.S. Marine Oil Spill Response Corporation, et de l'Association canadienne des producteurs de pétrole.

Surveillez dans notre prochain numéro le rapport d'un témoin de l'expérience!

Nanci Laroche
Division des urgences - Science
(613) 991-1114

Administration centrale

SUIVRE LA TRACE DES POLLUANTS

La Loi canadienne exige maintenant le rapport des polluants à Environnement Canada dans le cadre de l'Inventaire national des rejets polluants. Dorénavant, quiconque est propriétaire ou exploite une installation correspondant aux exigences de rapport doit fournir les informations relatives aux émissions de l'une quelconque des 178 substances de l'INRP. Les informations recueillies cette année dans le cadre de l'Inventaire seront mémorisées dans une base de données informatique. EnvironnementCanada analysera ces données et préparera un rapport sur les émissions de 1993, qui sera publié fin 1994 et mis à la disposition du public. Il faudra effectuer chaque année un rapport à l'INRP.

Gordon Pope
Inventaire national des rejets polluants
(819) 953-1654

Le premier atelier sur les questions atmosphériques est une réussite

Plus de 50 personnes d'Environnement Canada et d'autres ministères fédéraux, s'occupant de questions atmosphériques, se sont rassemblées du 1^{er} au 3 juin 1993 à la Place Vincent Massey pour le premier atelier sur les questions atmosphériques. Ils ont échangé des informations sur de multiples sujets : des changements climatiques et de l'appauvrissement de la couche d'ozone aux pluies acides, en passant par le smog et les toxiques de l'air. Ils ont aussi débattu des engagements nationaux et internationaux du Canada et du *Plan Vert*, découvert des liens entre les programmes et affiné les plans de travail en matière atmosphérique de C&P pour 1993-1994.

Janet Davies, directrice générale par intérim de la Direction générale des politiques de C&P, a souligné dans son discours l'importance de travailler ensemble : «Ce type de coordination nous incite à nous entraider et à rentabiliser au maximum nos ressources humaines et financières.»

Wayne Draper, directeur associé des Questions atmosphériques, C&P, a noté le besoin de reconnaître les aspects internationaux, nationaux, régionaux et locaux des questions atmosphériques : «Nous devons livrer de nombreux produits importants et représentant des défis dans le cadre de nos programmes de questions atmosphériques.»

Cet atelier procurait aux participants venant des régions et de l'extérieur d'Ottawa une occasion de prendre connaissance d'un aperçu des «grandes perspectives» nationales et internationales, de faire part de leurs préoccupations et d'échanger des idées avec des collègues de tout le pays. Ainsi, Tom Brydges, de la Division de recherche sur l'atmosphère et le climat du SEA à Downsview a informé les participants que le problème des pluies acides n'est pas encore résolu. «On doit continuer à faire des études si l'on veut progresser sur cette question» a-t-il commenté.

Pour Esther Bobet, de la région de l'Ontario, travailler face à face avec ses homologues de l'administration centrale et des autres régions a une valeur inestimable. «Nous devons vraiment

recommencer cette expérience» a-t-elle ajouté.

Tony Clarke sous-ministre adjoint de C&P a fait les louanges de l'atelier pour avoir reflété la nouvelle manière de faire les choses : «Nous devons collaborer afin d'établir des priorités pour l'avenir, non



Quelques participants à l'atelier sur les questions atmosphériques.

seulement au sein de C&P, mais avec nos partenaires du SEA, les autres ministères fédéraux et à l'extérieur du gouvernement fédéral. Grâce à cet atelier, nous effectuons du travail important et nous progressons énormément.»

L'atelier sur les questions atmosphériques a contribué à améliorer les communications dans ce domaine. Jackie Holden, de Communications C&P, travaille avec le SEA à élaborer une stratégie intégrée de communications sur les questions atmosphériques. Un rapport sur l'atelier, en cours de production, sera bientôt publié. Des suggestions? Veuillez les télécopier au :

Groupe de gestion des questions atmosphériques
(819) 953-5371

L'équipe d'organisation de l'atelier de 1993 sur les questions atmosphériques :

Patrick Finlay	Joanne Dupont
John Reed	Barbara Lukaszewicz
Kathleen McGrath	Bob Stobbs
France Tartais	Raymond Perras
Pierre Pinault	Jackie Holden

DMP montrer et dire

La Section de la mesure des sources (SMS) de la Division de mesure de la pollution (DMP) a présenté deux de ses laboratoires mobiles à la Place Vincent Massey, dans le cadre de l'atelier sur les questions atmosphériques, tenu au mois de juin.

Les employés intéressés de la PVM, et les participants à l'atelier, ont visité les véhicules pour en apprendre davantage au sujet des méthodes et des instruments utilisés par le personnel du Centre de technologie environnementale du chemin River pour mesurer la pollution de l'air provenant de sources comme des cheminées industrielles ou des sites d'enfouissement.

Un des laboratoires mobiles est consacré à la surveillance constante des émissions. Il abrite un système de conditionnement et d'analyse des gaz qui mesure les NO_x, SO₂, CO et CO₂, ainsi que les hydrocarbures et d'autres gaz. Les instruments sont reliés à un système d'enregistrement des données qui mémorise automatiquement les résultats sur ordinateur.

Le deuxième véhicule, appelé Laboratoire mobile de surveillance des émissions des gaz provoquant l'effet de serre, arbore comme blason le logo du Plan vert. Le personnel de la SMS l'utilise pour mesurer les gaz des sites d'enfouissement car il est équipé d'un analyseur portable multi-gaz dernier cri pouvant mesurer le gaz carbonique, le méthane et l'oxyde nitreux. En outre, un spectromètre de masse portable peut quantifier les autres composantes présentes en quantités infinitésimales.

Jonathan Williams
La division de mesure de la pollution
(613) 991-1451

L'invention d'un scientifique du ME est rentabilisée

Une nouvelle technologie, élaborée par M. Jocelyn Paré, du Centre de technologie environnementale du chemin River, a été cédée par le gouvernement canadien à la société Hewlett-Packard dans le cadre de d'une entente de licence signée au mois de juillet.

«Cette nouvelle technologie sera utile pour la protection de l'environnement, tout en fournissant au secteur de la recherche au Canada des retombées financières.»

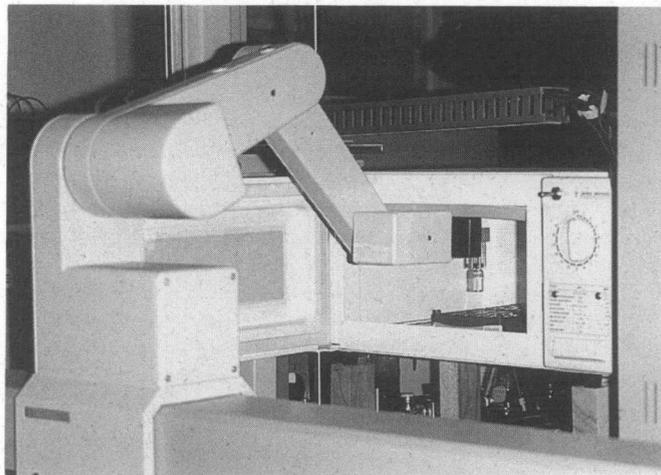
*Pierre H. Vincent
ministre de l'Environnement*

Cette technologie, appelée le MAP™ (Processus à micro-ondes), sert à extraire rapidement des produits chimiques de matériaux complexes. Elle comporte le chauffage sélectif de composantes chimiques d'une substance et on peut l'utiliser comme un outil de préparation d'échantillons. Parmi ses applications on pourrait trouver l'analyse d'eaux et de sols contaminés, et la mesure de la quantité de pesticides dans les plantes. Elle est particulièrement utile pour les analyses sur le terrain, comme par exemple sur le lieu d'un déversement chimique.

Le ministre de l'Environnement Pierre H. Vincent a déclaré que «cette invention et le transfert de technologie subséquent sont de très bons exemples de développement durable. Cette nouvelle technologie sera utile pour la protection de l'environnement, tout en fournissant au secteur de la recherche au Canada des retombées financières».

L'entente de transfert de technologie permet à la société ayant son siège social en Californie d'utiliser le MAP™ en payant des droits d'auteur à Environnement Canada et en fournissant au laboratoire du chemin River des instruments analytiques lui permettant d'améliorer sa R&D de protection environnementale. On prévoit que ces droits d'auteur seront les plus élevés jamais perçus par le gouvernement fédéral pour la vente d'une telle licence.

M. Paré passera trois mois cet automne à l'usine d'Hewlett-Packard de Little Fall, pour poursuivre son travail sur son invention. M. Paré proposera aussi à la U.S. Environmental Protection Agency, au nom d'Environnement Canada, qu'elle approuve le MAP™ à



Échantillons de poignées de bras articulé contrôlé par ordinateur.

titre de méthode officielle d'analyse sur le terrain et en laboratoire pour les travaux environnementaux.

Don Schoeney, de Hewlett-Packard, a déclaré : «Cette technique constitue un important progrès scientifique et elle devrait s'avérer une amélioration substantielle par rapport aux techniques actuelles de préparation des échantillons. Elle n'exige que de très petites quantités de solvants organiques», ce qui réduit les risques éventuels de pollution environnementale supplémentaire.

*Jocelyn Paré
Programmes analytiques
Division des urgences - Science
(613) 998-9622*

Région de l'Ouest et du Nord

Environnement Canada a une âme

Le «Blue Water Blues» n'a pas encore été affiché au hit parade du Rhythm and Blues, mais pour ceux qui pensent à l'environnement, c'est un «hit». Cette chanson fait partie d'une présentation sur l'environnement intitulée «My Land, Your Land» qui a récemment fait la tournée des collectivités autochtones de

la Saskatchewan. Cette présentation, composée de chansons et d'une projection de diapositives, a été réalisée conjointement par Environnement Canada, Santé et Bien-être social Canada et des artistes autochtones. Elle a été un succès, surtout auprès des enseignants, qui ont été heureux de

pouvoir renforcer les 4 «R» pour les années 1990 : réduire, réutiliser, recycler et récupérer.

*Don Waite
Bureau de district de la Saskatchewan
(306) 780-6438*

Le Bureau de l'Application de la loi

Issu de la grande famille du Service de la Conservation et de la Protection, le Bureau de l'Application de la loi (le BAL), qui relève de la Direction générale de la protection de l'environnement, a vu le jour en juillet 1991.

C'est donc un tout jeune bureau qui continue de s'imposer et de s'impliquer dans le calendrier déjà fort chargé de la protection de l'environnement. L'équipe dynamique et dévouée du BAL partage le même désir : faire respecter les lois et les règlements d'une manière équitable et uniforme à l'échelle du pays. Ce but très sérieux ne peut être atteint qu'avec l'aide de collaborateurs importants qui sont, en l'occurrence, les cinq régions du pays et les directions de la Protection de l'environnement au bureau chef.

Le BAL utilise plusieurs outils pour livrer son mandat. Citons entre autres, la politique d'application de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et celle se rapportant aux dispositions de la *Loi sur les pêches* qui traitent de la prévention de la pollution des eaux, le Programme

national d'inspections, le programme national de formation pour inspecteurs et enquêteurs et la promotion de l'observation des lois.

Au cours de l'année précédente, le BAL a participé, avec le ministère de la Justice, à l'élaboration d'un autre outil de travail qui facilitera grandement la tâche des agents de l'application de la loi tout en réduisant le fardeau des Cours. Il s'agit de la *Loi sur les contraventions* qui devrait être mise de l'avant d'ici la fin de l'année 1994.

Si la tâche de surveiller et de poursuivre les contrevenants est une occupation exténuante, elle n'en est pas moins stimulante pour l'équipe du BAL et, dans le cas présent pour la région de Québec, lorsque des jugements, comme celui porté récemment contre la compagnie Tioxide de Tracy pour 4 millions de dollars, viennent couronner des mois d'efforts soutenus.

Sylvie Renaud

*Le Bureau de l'Application de la loi
(819) 953-0754*

*Centre de technologie
environnementale du chemin River*

La mesure des émissions des bateaux canadiens

La plupart du temps, ces solides chercheurs avaient froid et avaient mal au coeur. Mais ils ont abattu leur tâche. Les résultats de leurs essais seront la contribution canadienne à un effort international visant à identifier la pollution atmosphérique causée par les vaisseaux marins.

Le personnel de projet de la Division du laboratoire d'analyse des gaz d'échappement des véhicules (DLAGÉV) du Centre de technologie environnementale du chemin River d'Ottawa a pratiquement terminé ce projet conjoint avec Transport Canada. Il concerne la mesure des émissions des bateaux et des vaisseaux évoluant dans les eaux canadiennes. Pour son étude, la Division a analysé les émissions de 12 vaisseaux canadiens allant de traversiers pour passagers de l'Atlantique et du Pacifique à des bateaux cargo de lac ou de pleine mer.

Le groupe d'évaluation de la DLAGÉV, pour recueillir les données pour le projet, a souvent travaillé par mauvais temps, lorsque la mer était déchainée, ou dans l'inconfort de salles des machines surchauffées. Mais cela valait la peine.

Greg Rideout

*Division du laboratoire d'analyse des gaz
d'échappement des véhicules
(613) 990-1364*

Administration centrale

La nouvelle technologie nettoiera les substances toxiques

Chapeau bas au Canada pour avoir élaboré encore une autre technologie environnementale dans le cadre de son Programme national d'assainissement des lieux contaminés. Celle-ci vise à nettoyer les lieux contaminés pollués au pentachlorophénol (PCP) et aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Cette nouvelle

technologie, appelée DARAMEND, a été transférée à Grace Dearborn Canada, de Mississauga. Environnement Canada et la province de l'Ontario ont subventionné conjointement, dans le cadre du Programme de création et de démonstration de technologies d'assainissement, des démonstrations sur le terrain. Le Canada, par la création de ce

nouveau produit, aide non seulement à nettoyer les lieux contaminés, mais renforce également l'industrie environnementale, un facteur en pleine croissance de notre économie nationale.

George Hill

*Division des programmes
d'incitation industrielles
(819) 953-8718*

la Filière informatique

Progrès et débarras...

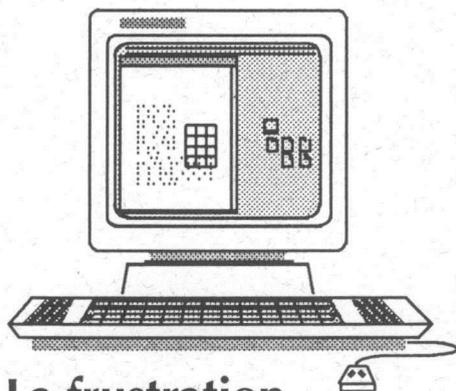
Mise à jour de votre ancien logiciel

Au moment de commander un nouveau logiciel, soit pour vous, soit pour votre groupe tout entier, prenez quelques minutes pour examiner ce que vous avez déjà. À condition que votre version originale ait été correctement enregistrée et licenciée, vous pouvez obtenir la plus récente version à un coût relativement peu élevé. (Ainsi, la mise à jour d'une version licenciée de WordPerfect 5.1 pour DOS à la version WordPerfect 5.2 pour Windows peut coûter aussi peu que 100 dollars, alors que le prix de vente au détail est de 595 dollars.)

Vous devrez fournir une preuve d'achat du logiciel original (par ex. la première page du manuel), ou, dans certains cas, vous devrez même renvoyer les disquettes originales et la documentation à la personne à qui vous achetez la mise à jour (bien que ce ne soit pas pratique courante).

Même si vous employez un vieux logiciel d'une entreprise qui n'opère plus, ou si tout simplement vous n'aimez plus votre logiciel actuel, magasinez un peu. De nombreuses entreprises vendent des mises à jour à des prix très compétitifs. Ils vous accorderont une réduction importante si vous vous mettez à utiliser leur produit plutôt que celui d'un concurrent. (Par exemple, passer de Harvard Graphics à Corel Draw, ou de Lotus 1, 2, 3 à Excel vous fera réaliser de grosses économies.)

Même si certaines compagnies de logiciels vendent directement aux consommateurs, beaucoup d'entre elles préfèrent passer par l'entremise de vendeurs au détail. Encore une fois, cela vaut la peine de faire quelques coups de téléphone pour dénicher la meilleure affaire. Vous n'avez rien à perdre, à part votre vieux logiciel!



La frustration informatique mord la poussière!

Au mois de juin, on a organisé à PVM un service d'aide informatique PC afin d'aider les usagers à résoudre leurs problèmes et à retourner au travail le plus vite possible. Ce service, qui sera dirigé par Mark Pappert, répond aux nombreux besoins des employés en matière d'aide directe fiable pour le matériel informatique et les logiciels.

Depuis 1990, l'emploi d'ordinateurs à PVM a augmenté de 300 à 400 pourcent, alors que le personnel ne s'est accru que de 30 pourcent. Depuis trois ans, les employés utilisent de plus en plus les ordinateurs, même s'ils n'ont pas l'expertise nécessaire pour travailler efficacement avec le matériel informatique et les logiciels. Dans de nombreux cas, des employés qui connaissent l'informatique ont aidé leurs collègues au détriment de leur propre travail.

Plusieurs divisions ont contracté les services d'aide, pour une somme de 300 à 500 dollars par mois. En vue de justifier cette dépense de service à l'administrateur financier, on comptabilisera tous les appels de service effectués et leur durée.

Si votre division est intéressée à contracter ce service, elle est priée de communiquer avec **Peter Evans** en composant le (613) 953-1683 pour obtenir de plus amples détails.

Région du Pacifique et du Yukon

La présentation sur les urgences est populaire au B.C. Great Outdoor Show

Une présentation de la Direction de l'application et des urgences, à l'occasion du B.C. Great Outdoor Show, a attiré plus de 4 000 visiteurs en mars dernier. La présentation mettait en valeur le Centre mobile de commande des urgences, ainsi que des «outils du métier» comme une écumoire en opération, une sonde hydrolab, des appareils de sécurité personnelle pour les déversements dangereux, et du matériel d'intervention d'urgence contre les déversements. Le tout était complété par des projections de documents vidéo et de graphiques informatiques animés.

Le personnel a aussi distribué aux visiteurs divers documents intéressants, notamment le Rapport sur l'état de l'environnement, d'Environnement Canada, des informations sur les programmes civiques environnementaux et des listes de publications.

J. Brian Wilson

Directeur régional, région P&Y
(604) 666-3357

LES LOIS DE MURPHY SUR L'INFORMATIQUE

Errer est humain ...
blâmer votre ordinateur pour vos erreurs est encore plus humain.

Administration centrale

NOUVEAU MANUEL D'ORIENTATION DE LA PVM

Le personnel de la Direction des programmes industriels (DPI) a élaboré un manuel d'orientation pour aider les employés à utiliser les services offerts par l'organisation multi-disciplinaire d'EnvironnementCanada à PVM.

Le personnel de la DPI a eu l'idée de ce manuel à l'issue des séances périodiques d'«ÉNERVEMENT», au cours desquelles les employés parlent des nombreuses activités liées à leur travail qui les ont «énervé». Une grande partie de cet énervement provient des procédures ministérielles et des informations ou des instructions connexes. Le manuel donne, aussi bien aux anciens employés qu'aux nouveaux, des renseignements clairs à propos de ces procédures.

Ce manuel décrit, en langage de tous les jours, les services ministériels, donne la liste des personnes-ressources, présente des exemples de formulaires remplis exigés pour divers services. Il décrit également la structure de la direction, illustrée de tableaux et de portraits d'employés.

Il contient aussi d'autres informations pratiques comme les nombres populaires d'aide informatique, des conseils relatifs à l'étiquette à respecter au bureau et une liste d'endroits où manger à proximité de la PVM.

Bien que ce manuel soit conçu pour fournir des informations utiles au sujet des services et des procédures existants, il peut aussi servir d'outil pour les améliorer. L'agent administratif de la DPI mettra ce manuel à jour tous les six mois, en y ajoutant de nouvelles informations au sujet du ministère, notamment des commentaires et des suggestions des employés.

Pour obtenir de plus amples informations ou un exemplaire du manuel d'orientation, communiquez avec **Tania Palme** au (819) 953-3564, ou avec **Louise Arnold**, agent administratif de la DPI au (819) 953-4129.

Centre de technologie environnementale du chemin River

Essai de télédétection des déversements de pétrole

La base des Forces armées canadiennes de Petawawa (Ontario), a été le site, au début du mois de mai, de la mise en oeuvre d'un programme d'essais à grande échelle de télédétection aérienne du pétrole flottant, commandité par la Division des urgences - Science (DUS), d'Environnement Canada, et par la Marine Spill Response Corporation, de Washington, D.C. Ces essais ont donné aux agences canadiennes et américaines d'intervention d'urgence pour les déversements de pétrole une occasion unique de recueillir des données complètes sur une expérience contrôlée et bien documentée, faisant appel à des détecteurs à la fine pointe du progrès. Un programme approfondi d'analyse du sol, incluant le recueil d'échantillons de pétrole et d'eau et de surveillance atmosphérique a fourni des données qui pourront être comparées par la suite à celles de la télédétection. La DUS a commandité ce programme pour tester son nouveau détecteur au laser-acoustique de mesure de l'épaisseur de la nappe de pétrole (DÉNP). Ce dernier a été élaboré par un consortium comprenant Environnement Canada, Imperial Oil Resources, l'U.S. Mineral Management Service, l'U.S. Coast Guard, l'American Petroleum Institute et le Conseil national de recherches du Canada.

Les essais ont eu lieu dans 12 grandes piscines peu profondes damées de feuilles de polyéthylène et remplies de six pouces d'eau. On a choisi quatre types de pétroles en fonction de

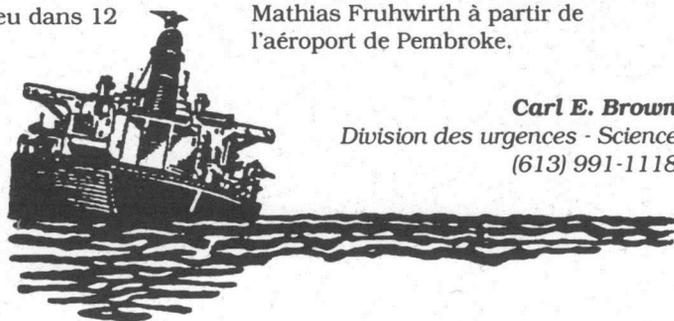
leurs propriétés physiques et chimiques distinctes, et on les a libérées dans les piscines afin de servir de cibles aux détecteurs aériens. Les avions transportant les instruments de télédétection et les équipements photographiques ont survolé les piscines pour mesurer l'épaisseur et l'ampleur du «déversement» et les résultats ont été enregistrés. Dans une situation réelle de déversement, on pourrait utiliser ces informations pour déterminer la meilleure méthode de nettoyage du pétrole déversé.

En plus du DÉNP, la DUS a envoyé au-dessus du site un détecteur laser aérien au fluor (DLAF), ainsi que des balayeurs optiques à rayons IR/UV, le balayeur imageur électro-optique multi-éléments (BIÉOM), et un appareil photo RC-10 reconnaissant les couleurs.

Après les essais, on a séparé le pétrole de l'eau, puis on a renvoyé cette dernière dans l'environnement après l'avoir testé à fond. Le site des essais a été remis dans son état initial. L'équipe de la DUS sur place comprenait : Carl Brown, Pat Lambert, Nanci Laroche, Steve Whitar, Paula Jokuty, Martine Bissonnette, Mike Goldthorp, Kerry Ketcheson et Merv Fingas. En outre, Ben Fieldhouse, Lloyd Gamble, Dan Kyle, Dave Serafini et Greg Halley ont soutenu le projet hors site. Les essais aériens ont été coordonnés par Mathias Fruhwirth à partir de l'aéroport de Pembroke.

Carl E. Brown

Division des urgences - Science
(613) 991-1118



Deux groupes d'employés d'Environnement Canada ont été honorés au mois de mai pour leur travail acharné. Le premier groupe a été mis à l'honneur pour avoir publié avec succès le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux. Le deuxième groupe a été récompensé pour avoir lancé avec succès l'Inventaire national des rejets polluants du Canada.

François Guimont et Tony Clarke ont remis, à l'occasion d'une petite cérémonie, des certificats d'appréciation aux membres du personnel honorés. Notre nouvelle sous-ministre adjointe, Danielle Wetherup, est également venue les féliciter.

Parmi les membres du personnel régional qui ont été honorés en recevant un certificat d'appréciation, on trouve : Tom Tseng, région de l'Ontario, Alain Gosselin et Marie-France Bérard, région du Québec, John Clarke et Kathy Kieley, région de l'Atlantique, Ed Wituschek, région du Pacifique et du Yukon, et Barry Munson et Art Beckett, région de l'Ouest et du Nord.



L'ÉQUIPE DU
RÈGLEMENT SUR
L'EXPORTATION
ET L'IMPORTATION
DES DÉCHETS
DANGEREUX

De gauche à droite, au deuxième rang : John Myslicki, Arthur Sheffield, François Guimont, Hélène Gosselin, Steve Hart, Joe Wittwer, Bernard Auger.

De gauche à droite, au premier rang : Claude Massicotte, Nadine Levin, Suzanne Leppinen, Tony Clarke.

Manquant : Tony Dionne, David Nicholson, Mark Colpitts, Jennifer Smyth, Céline Labossière, Bill Findlay.



L'ÉQUIPE DE
L'INVENTAIRE
NATIONAL
DES REJETS
POLLUANTS

De gauche à droite, au deuxième rang : François Guimont, Ted Marks, Ron Solmon, Martine Gauthier-Rouleau, Gordon Pope, Wilfred Jean.

De gauche à droite, au premier rang : Connie Stanziani, Don MacGregor, Lynne Robinson-Lewis, Tony Clarke.

Manquant : Jennifer Smyth, Gisèle Jacob, Ted Brien.

Service exceptionnel

- **Keith MacIntosh**, de la direction des finances et de l'administration, PVM, a reçu une citation pour service exceptionnel pour son travail sur un plan important de grands projets de construction.

Ce plan a permis à Conservation et Protection d'améliorer beaucoup la manière dont elle gère les fonds alloués à la construction, établit ses priorités et détermine ses coûts de construction. Maintenant, les projets sont priorisés en fonction d'un éventail de critères comme : la santé et la sécurité, l'apparence, la catégorie de patrimoine, et les questions environnementales. Les directeurs de C&P ont accepté le nouveau processus et le Conseil de gestion l'a approuvé avec ses félicitations.

Prime pour services insignes

- Brian Wilson, directeur de la région du Pacifique et du Yukon de la PE, a récemment remis à **Stan Liu** un prime pour services insignes. Stan a en effet consacré beaucoup de temps l'an dernier à élaborer et rédiger l'ébauche, en collaboration avec ses collègues de la Colombie-Britannique, du Règlement de la Colombie-Britannique sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), qui a été annoncé au mois de février 1993. Ce Règlement prescrit des méthodes de récupération et de recyclage des SACO pour les équipements opérationnels stationnaires et mobiles. La contribution de Stan a été essentielle. Comme l'ont dit les membres du personnel environnemental de la Colombie-Britannique à Ed Wituschek, directeur intérimaire de la Direction des produits chimiques commerciaux, sans l'expertise et le temps que Stan a consacrés à ce projet, celui-ci n'aurait pas connu la réussite.

La Direction de la protection du Québec prend un virage vert

Un "bureau vert" ce n'était pas suffisant pour la DPE à Montréal; on a donc créé un "bureau vert PLUS".

La différence vous demandez-vous? Le nom "bureau vert" est surtout associé aux campagnes de réutilisation et de recyclage du papier. Ce qui est bien en soit mais le comité de gestion de la DPE-QC désire aller encore plus loin. C'est dans cette optique que le comité de mise en oeuvre du plan d'action environnemental a été créé, comité que l'on a vite transformé en "bureau vert PLUS". Les questions de réduction de consommation d'énergie et de production de déchets font donc désormais partie des préoccupations quotidiennes de sa dizaine de membres chargés de sensibiliser le personnel de l'édifice de la rue de Bleury.

Une campagne agressive

Sous la présidence de Marie-France Bérard, chef de la division "Contrôle de la pollution de l'air et des substances toxiques", le "bureau vert PLUS" a entrepris ses activités en novembre 1992. Après quelques semaines de cogitation intense, les membres sont sortis au grand jour en ce début d'année 1993 avec le lancement d'une campagne agressive de réduction du papier. Leur objectif est de réduire de 50% l'achat de papier pour C&P à Montréal. Au fait, saviez-vous combien de papier à photocopier a été consommé à C&P Montréal pour la seule année 1992? Pas moins de 3 700 000 feuilles.

En fouillant dans les bacs de récupération, les membres du "bureau vert PLUS" se sont vite aperçus que plusieurs des feuilles à recycler possédaient un côté vierge tout à fait séduisant qui ne leur valait pas d'être ainsi rejeté par les employés d'Environnement Canada. Ces feuilles, une fois encollés, font maintenant d'excellentes tablettes. Pour élargir l'usage de faire des photocopies recto-verso, des photocopieurs intégrant cette fonction ont été installés sur les quatre étages.

L'Énergie et la sur-consommation

En mars, on s'attaque à la consommation d'eau et d'énergie. Des

messages de sensibilisation sont affichés à des endroits stratégiques pour rappeler aux employés les gestes qu'ils peuvent poser pour diminuer leur consommation d'eau et d'énergie.

Ainsi, aux portes de l'ascenseur une affiche vous rappelle gentiment qu'il vaut mieux dépenser sa propre énergie en utilisant l'escalier pour quelques étages. Près des portes de sortie, une invitation est faite à ceux qui s'apprentent à quitter de vérifier s'ils ont bien fermé leur ordinateur, imprimante, etc. Saviez-vous que le simple geste de fermer les rideaux verticaux à la fin de la journée aide à conserver la chaleur de la pièce l'hiver et contribue à sa fraîcheur l'été? De plus, des travaux d'amélioration d'efficacité énergétique ont aussi été demandés aux représentants de Travaux publics, responsables de l'édifice.

Des "puces" qui marchent!

Le 18 mars, le "bureau vert PLUS" invitait les employés à faire le grand ménage du printemps pour ensuite amener le matériel inutilisé aux "Puces vertes". Cette initiative du "bureau vert PLUS" a permis l'échange d'environ 5 000\$ de matériel de bureau entre les employés, sous l'oeil attentif des représentants des Finances et administration. Il s'agit d'une grande réussite au plan de la protection de l'environnement, de la saine gestion ainsi que de la sensibilisation du personnel à la réutilisation des ressources déjà présentes. On songe maintenant à l'étendre à tout le ministère.

D'autres actions sont en train de germer. Déjà en juin, une nouvelle campagne sur la réduction des déchets est prévue. Conférence sur le compostage, journée déchet "0", élimination des contenants jetables, recyclage du verre et du métal sont quelques-unes des actions qui seront entreprises.

Mettant à profit leur imagination, soyez assuré que d'autres campagnes de sensibilisation frapperont dans les mois à venir.

Carole Pinsonneault
Information et publications
(514) 283-0198

CONCOURS DE PHOTO

Votre photo pourrait être une des 12 choisies pour le

Calendrier de la Protection de l'Environnement de 1994

CATÉGORIES...

Adultes

- Personnes
- Faune / Animaux
- Paysages

Enfants (12 ans et moins)

- Général

LES JUGES...

Malak

Photographe de renommée mondiale

Greg Hopp

Ottawa Citizen

François Guimont

Directeur général par intérim, PE



RÈGLES...

1. Le concours est ouvert à tous les employés d'Environnement Canada et leurs familles.
2. Soumettre une photo en couleur 5 x 7. Inclure votre nom, adresse, code postal et numéro de téléphone au bureau à l'endos de chaque photo. Les photos ne seront pas remises. Date limite: le 24 sept. 1993
3. Donner un titre à votre photo et l'information suivante, si connue: F stop, vitesse d'obturation, marque de caméra et genre de pellicule.
4. Douze photos gagnantes seront choisies pour apparaître dans le calendrier *Parlons vert* de la Protection de l'environnement de 1994. La photo gagnante du grand prix apparaîtra sur la couverture du calendrier. Les gagnants seront demandés de soumettre les négatifs pour le traitement de séparation de couleurs.
5. Envoyez vos photos à...

Parlons vert Concours de Photo
a/s Janet Fewster, PE, Environnement Canada
351, boul. St. Joseph, 11e étage,
Hull (Québec)
K1A 0H3

Pelouses nettes, air vicié

Les tondeuses à gazon peuvent être responsables de 4 pourcent de toutes les émissions de composés organiques volatils (COV) aux États-Unis.

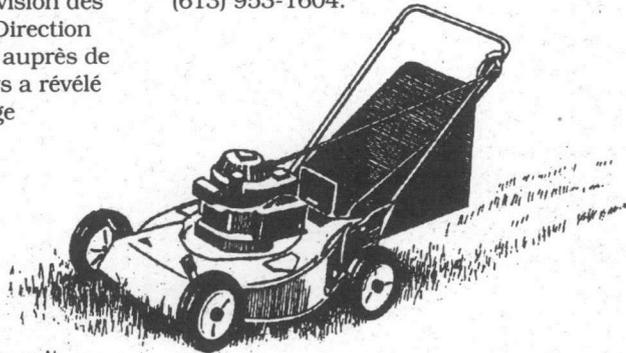
La U.S. Environmental Protection Agency (EPA) estime que l'utilisation d'une tondeuse à pétrole pendant une heure produit autant d'émissions que de conduire une voiture sur une distance de 80 km. Pour nettoyer l'air de ses banlieues, la Californie imposera en 1995 des normes très strictes pour tous les moteurs utilitaires, notamment ceux des tondeuses. Néanmoins, il est peu probable que l'EPA ne présente dans un proche avenir des normes nationales régissant les émissions des tondeuses à gazon.

Les jardiniers canadiens polluent-ils aussi l'air? Une étude officielle réalisée par M. Salih Yumlu, de la Division des systèmes de transport de la Direction des programmes industriels, auprès de 220 personnes de tout le pays a révélé que nous utilisons pour usage personnel des tondeuses à pétrole de 19 à 34 heures par année. Si on effectue une projection à partir des estimations de l'EPA, ces émissions pourraient représenter un peu plus de 1 pourcent des émissions annuelles de COV au Canada, soit

3 pourcent de moins qu'aux États-Unis. Son étude démontre aussi que les méthodes employées pour tondre la pelouse varient beaucoup en fonction de la durée des saisons et des différences climatiques régionales.

Il existe aussi, évidemment, diverses attitudes individuelles. Lorsqu'on a demandé à un individu quand il tondait son gazon, celui-ci a répondu : «Seulement quand mes voisins se plaignent».

Nous prions les lecteurs souhaitant participer à cette étude ou partager des informations au sujet de l'utilisation de leur tondeuse à gazon, de leur scie mécanique, de leur souffleuse à neige, de leur motoneige ou de leurs embarcations de plaisance, de communiquer avec **M. Yumlu**, à la Division des systèmes de transport, en composant le (613) 953-1604.



Le compostage à grande échelle : la voie de l'avenir

Le Canada, après avoir relevé le défi du compostage dans les cours et jardins, a pris un bon départ dans le domaine du compostage à grande échelle. Une étude réalisée au sujet du compostage des déchets solides a démontré que cette méthode est de plus en plus employée pour gérer les déchets au Canada. Il existe actuellement 121 installations de compostage centralisé et 16 autres sont

en cours de construction. En outre, près d'un Canadien sur deux vit dans une région bénéficiant du compostage centralisé.

Grâce à de tels progrès, le Canada se dirige bien vers une réduction de moitié de ses déchets avant la fin du siècle.

Gord Owen

Bureau de la gestion des déchets
(819) 953-0616

Passons au vert s'attaque au polystyrène

Le comité Passons au vert (situé au 25 avenue St. Clair Est à Toronto) nous signale l'introduction récente d'un programme de recyclage du polystyrène à l'immeuble Arthur Meighen. Il s'agit du premier immeuble fédéral du Toronto Métro à instituer ce type de programme. Services gouvernementaux Canada utilise ce programme comme pilote et, en cas de réussite, il sera appliqué à d'autres immeubles fédéraux au cours du prochain exercice.

Le comité Passons au vert croit depuis longtemps qu'il est extrêmement important d'offrir un programme de ce type. Premièrement, il contribue à réduire les déchets, et deuxièmement les bureaux du gouvernement provincial ont commencé depuis plusieurs années à recycler le polystyrène. Les fédéraux ne voulaient pas tirer de l'arrière!

Le comité Passons au vert, dans le cadre des activités de la Semaine de l'environnement et pour lancer le programme de recyclage du polystyrène, a commandité un court discours de la part d'un représentant de l'Association de recyclage du polystyrène du Canada, expliquant le programme et le processus de recyclage aux occupants de l'immeuble.

Margaret Porter, Sue Griffin
(416) 973-1064/(416) 973-0893

toutes nos excuses...

...à Greg Halley (Division des urgences - Science), nous avons mal orthographié son nom dans notre dernier numéro.

Comment un pollueur a été coincé dans le cadre de la LCPE

Le 29 septembre 1991, plusieurs exploitants de bateaux nolisés ont observé un remorqueur tirant deux péniches déversant des déchets de bois et des troncs dans le Détroit de Géorgie, à l'embouchure du fleuve Fraser.

Environnement Canada, sur réception d'un rapport des journalistes et d'une plainte officielle de deux pêcheurs sportifs - dont un avait filmé l'incident - a entrepris une enquête préliminaire afin de déterminer s'il y avait matière à poursuites en vertu des lois fédérales.

Un examen plus détaillé de la vidéocassette a révélé l'insigne de la compagnie sur les vaisseaux. Pendant ce temps, le son de la bande vidéo enregistrait le nom d'enregistrement du remorqueur et des émissions radio entre le capitaine du remorqueur et les gardes côtières canadiennes.

Les membres du personnel d'application de la Loi ont obtenu par la suite, du système de contrôle de la circulation maritime de Vancouver, les

transcriptions de l'itinéraire du remorqueur. Ils ont déterminé la position du remorqueur en fonction du temps grâce aux séries de données radar en question. Une comparaison de ces données avec la carte hydrographique appropriée de cette zone a démontré que le remorqueur et les péniches impliqués dans cet incident se trouvaient à l'extérieur du lieu désigné à titre de dépotoir de Point Grey.

Environnement Canada, en se basant sur ces preuves résumées consolidées, a recommandé qu'on porte des accusations contre Valley Towing Ltd. pour avoir enfreint les articles de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* ayant trait à l'immersion en mer (Partie VI).

Le 8 mars 1993, l'entreprise Valley Towing Ltd. a plaidé coupable devant le tribunal provincial de Vancouver et a été condamnée pour avoir immergé en mer des déchets de bois, contrairement aux dispositions de la LCPE. L'amende

maximale pour ces infractions s'élève à 300 000 dollars.

Le 15 mars, Valley Towing Ltd. a été condamnée à une amende de 1 000 dollars et à verser 20 000 dollars pour appuyer la recherche sur l'utilisation écologique et l'élimination des déchets de bois. La décision de la Cour a été prise dans le cadre de l'alinéa 130(1)(j) de la LCPE. Environnement Canada sera l'autorité scientifique qui surveillera l'application de la sentence juridique.

La collaboration du système de contrôle de la circulation maritime de Vancouver, ainsi que l'aide de citoyens concernés de la collectivité de la pêche sportive, ont permis l'enquête sur ces infractions.

E. Medoza

PE, Région du Pacifique et du Yukon
(604) 666-2724

Administration centrale

Bienvenue aux étudiants!



Rangée arrière (de gauche à droite):
François Cormier, Glen Kirkpatrick, Simon D'Amour,
Sebastien Jadar.

Première rangée (de gauche à droite):
Marisol Eggleton, Luc Girouard.

Le personnel de l'administration centrale de la Direction des programmes industriels (DPI) a le plaisir d'accueillir un nouveau groupe d'ingénieurs stagiaires. L'équipe de cet été comprend :

- François Cormier, de l'Université d'Ottawa,
- Glen Kirkpatrick, de l'Université d'Ottawa,
- Simon D'Amour, de l'Université de Sherbrooke,
- Marisol Eggleton, de l'Université McGill, et
- Luc Girouard, de l'Université d'Ottawa.

Pour présenter la nouvelle équipe, la DPI a organisé pour que le personnel et les étudiants fassent connaissance, une excursion sur le terrain à la raffinerie Shell de Montréal et une séance technique finale permettait aux stagiaires de présenter au personnel plusieurs aspects de leur travail.

Au cours du trimestre, les superviseurs de ces stagiaires les feront participer à la vie et au travail de leur groupe, leur confieront des tâches importantes et pleines de défis, et s'assureront que les travaux routiniers sont distribués équitablement.

Si vous rencontrez ces étudiants à la Place Vincent Massey ou aux alentours, souhaitez leur la bienvenue à Environnement Canada.

John Gorjup

Direction des programmes industriels
(819) 997-1223



Administration centrale

- **Burns Coutts, (819) 997-2375**, est passé au Bureau du directeur général de la Protection de l'environnement à titre de nouvel adjoint de direction de François Guimont. Il travaillait précédemment à la Sous-section d'information de C&P où il finissait sa maîtrise en stage.
- **Steve McCauley, (819) 953-3119**, s'est vu confier des tâches supplémentaires au sein de la Direction du développement technologique. Dans son mandat d'un an à titre de Directeur, programmes internationaux, il se rapporte directement à Glenn Allard.
- **Margit Doneit, (819) 994-7236**, a été affectée au programme d'évaluation des substances d'intérêt prioritaire. Margit remplace Ellen Henderson qui a été promue à ASC.
- **Danielle Gagnon, (819) 953-6604**, s'est jointe au personnel des communications de C&P où elle remplace Jennifer Smyth qui est partie au SEA. Danielle travaillera principalement sur des questions liées aux déchets, au Bureau de la gestion des déchets, ainsi qu'avec le groupe des pâtes et papiers à la DPI.

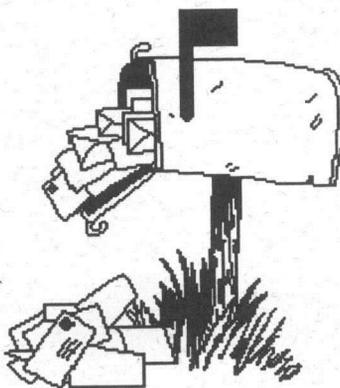
Région du Pacifique et du Yukon

- Bienvenue à **Mike Nassichuk** qui s'est joint à la Protection de l'environnement, région du Pacifique et du Yukon, à titre de directeur de la Direction de la réduction de la pollution. Sa nomination a pris effet le 1^{er} mars 1993 pour un mandat d'un an. Auparavant, Mike occupait le poste de chef de la Sous-section de la qualité de l'eau de la Division de gestion des habitats au MPO. Son apport à la PE est bienvenu.

Lettres à la rédactrice en chef...

La chronique *Parlons vert* publiera votre lettre signée à la rédactrice en chef, pourvu qu'elle soit dans les limites du bon goût et des lois canadiennes.

Veillez nous écrire un mot.



À venir dans le numéro d'automne 1993:

- Nettoyage des péchés passés
- Construction importante prévue au Centre de technologie environnementale du chemin River
- Portrait de la division de l'analyse des données sur la pollution
- Le cours sur la surveillance constante des émissions
- Nouveau Bureau canadien central des technologies environnementales
- La Colombie-Britannique applique sa réglementation relative aux substances réduisant la couche d'ozone (SRO)

PARLONS VERT LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES COLLABORATEURS

Parlons vert est un bulletin bilingue publié tous les trois mois par la Protection de l'environnement (PE); des numéros spéciaux sont imprimés au besoin. *Parlons vert* regroupe de courts comptes rendus des événements qui se sont déroulés à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux de la PE.

Propositions . . .

Vous avez un succès à faire connaître, un article à publier ou une idée de chronique?

Parlons vert veut connaître votre opinion et avoir vos commentaires et vos suggestions d'article. Les articles doivent traiter d'activités et de réalisations de la PE, d'employés de la PE et de questions relatives au travail.

Les textes doivent être tapés à double interligne et comporter deux pages au maximum. Le nom d'un représentant au Ministère et son numéro de téléphone doivent accompagner chaque proposition d'article ou de sujet, de façon que les lecteurs de *Parlons vert* puissent obtenir directement des précisions auprès de l'auteur. Les propositions peuvent être envoyées par SBM (EPBULLETIN), par la poste (disquette, WordPerfect 5.1) ou par télécopieur (953-3173).

Les photos, les dessins par collages et les illustrations au trait sont toujours bien accueillis et utilisés dans la mesure du possible.

Délais de présentation des articles . . .

15 octobre (numéro d'hiver), 15 janvier (numéro du printemps), 15 avril (numéro d'été), 15 juillet (numéro d'automne).

Rédacteur en chef . . .

François Guimont

Rédactrice

Janet Fewster (819) 997-2037

Adresse postale . . .

Parlons vert
Division de l'intégration des programmes
Environnement Canada
351, boul. St.-Joseph, 11^e étage,
Place Vincent-Massey
Hull, (Québec)
K1A 0H3